



L'Espoir du Monde

Bulletin des socialistes chrétiens - Fondé en 1908

« *Socialiste parce que chrétien* »

www.frsc.ch

dans ce numéro:

• Echos de notre journée du 4 février

- médiation de M. Demierre (p. 2)
- exposés de MM. Pauletto (p.3), El Daif (p. 4), Watson (p. 5), Lugon et de la Reussille (p. 5).

• André Gide, chrétien sans le savoir (p. 6)

• Les «Neue Wege» ont cent ans (p. 7)

sommaire détaillé en p. 8

Retours:
Georges Nydegger
Falquets 15
1223 Cologny

P.P.
1450 Ste-Croix

Les Socialistes chrétiens romands réunis à Yverdon, samedi 4 février 2006

Édito

Le bien commun ne passe pas par l'AGCS

Réunis à Yverdon-les-Bains, le samedi 4 février, les socialistes chrétiens romands n'ont manifestement pas changé d'avis au sujet de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS): ils considèrent la «marchandisation» des services publics comme une grave menace pour la démocratie et pour la justice sociale, aussi bien dans le cadre de notre pays qu'au niveau des échanges Nord-Sud.

Une méditation d'ouverture du curé de La Chaux-de-Fonds, M. Joseph Demierre, a d'emblée mis les participants en face de leur responsabilité de chrétiens: la solidarité est le nouveau nom de l'amour du prochain !

M. Christian Pauletto, chef du secteur «politique et commerce des services» à la Confédération, a défendu avec patience et conviction, face à une salle poliment hostile, la nécessité de lever les entraves au marché, précisant que l'AGCS ne visait pas à modifier la législation des pays partenaires et ne constituait pas une incitation à privatiser des services que chaque pays est libre de laisser sous contrôle public. Membre d'ATTAC, M. Ounsi el Daif a au contraire dénoncé le modèle économique qui sous-tend ces accords: le libéralisme dont le bilan est manifestement catastrophique (accroissement des inégalités, soustraction de secteurs vitaux au contrôle démocratique). Il a plaidé pour un large service public de redistribution en lieu et place de la commercialisation en cours.

MM. Pascal Lugon, syndic de Romainmôtier, et Denis de la Reussille, président du Locle, ont expliqué pourquoi leurs communes se sont proclamées «zone hors AGCS»: l'AGCS ne correspond manifestement pas à une conception solidaire du service public et, même si leur résistance est essentiellement symbolique, elle est représentative des craintes de la population face à une évolution économique durement ressentie dans les régions périphériques. Des craintes alimentées par les exemples récents de la Poste et de Swisscom: la soumission aux lois du marché pose plus de problèmes qu'elle en résout.

Quant à M. Martin Watson, membre du bureau quaker auprès de l'ONU, il a mis en évidence le bilan négatif de l'AGCS pour les pays du Sud: espoir (déçu) d'envoyer leurs travailleurs dans les pays développés, en échange de l'obligation (appliquée) d'accepter la prise en mains de leur économie par des cadres étrangers.

Le débat a démontré l'attachement des socialistes chrétiens à la

Présentation détaillée des exposés dans les pages suivantes

démocratie sociale et économique ainsi que leur refus de considérer l'économie de marché comme un état de fait (et encore moins de bienfait) à développer: le bien commun ne saurait passer par le triomphe de Mammon.

J.-F. Martin

Table ronde: MM. El Daif, Lugon, Rochat (président), de la Reussille et Pauletto



Une leçon d'économie signée Jésus:

La Solidarité est le nouveau nom de la Paix

La méditation qui ouvre traditionnellement notre journée d'étude d'Yverdon-les-Bains était confiée au curé Joseph Demierre de La Chaux-de-Fonds. Après avoir rappelé qu'il avait exercé, une dizaine d'années, son ministère en Colombie, dans le bidonville d'Acquablancas près de Cali, une ville de trois millions d'habitants, il a ouvert sa Bible pour nous lire Marc 8, 1-10. L'évangéliste y décrit le miracle de la multiplication des pains et des poissons. C'est peu dire qu'il y a de nombreuses lectures possibles de la Bible, mais en ce 4 février, nous avons été agréablement soufflés...

Joseph Demierre,
curé de
La Chaux-de-Fonds



Pour Joseph Demierre cette multiplication des pains n'est pas seulement l'un des miracles les plus étonnants de Jésus, c'est une leçon d'économie:

1) Lorsque les disciples disent la difficulté d'aller acheter du pain dans les boulangeries les plus proches qui n'en auront sûrement plus assez, nous sommes en plein libéralisme.

2) Lorsque Jésus les invite à donner eux-mêmes à manger à la foule qui n'a rien et qui a faim, nous retrouvons la tendance humanitaire et la charité, celle qui donne bonne conscience.

3) Lorsque Jésus fait organiser

des groupes de cent et des groupes de cinquante personnes et compte les cinq pains et les deux poissons disponibles qu'il propose de distribuer équitablement, il organise un véritable système d'économie solidaire.

4) Dès lors, tous prennent conscience de leurs potentialités. Ils s'organisent et décident de partager leur maigre pitance. Cette redistribution, ce partage équitable débouche sur des surplus étonnants de douze paniers de pain.

On comprend mieux pourquoi la bourgeoisie s'efforce de nier la solidarité, le socialisme, le communisme. Comment organiser ses centres de profit dans un tel monde?

Si Jean-Paul II a affirmé bien haut que le développement était le nouveau nom de la paix, le curé Demierre affirme quant à lui, sans démentir son ancien pape, que la solidarité est le nouveau nom de la paix. La charité, elle, perpétue le besoin.

Cette conclusion me rappelle un slogan utilisé souvent à Caritas: «Ne rien donner en charité qui puisse être obtenu en justice».

Il faut aller au-delà de la charité, au-delà du droit, au-delà de la dépendance. Il faut faire avec la solidarité ce qu'on a fait, toutes ces dernières années, avec l'écologie: la remettre au centre des préoccupations des gens. Il faut redécouvrir la solidarité, l'organiser et mettre en valeur toutes ses potentialités.

(notes de Pierre Aguet)

Président: Didier Rochat, Ste-Hélène 26, 2000 Neuchâtel, 032 721 29 10, info@frsc.ch

Administrateur: Georges Nydegger, Falquets 15, 1223 Cologny, 022 348 07 60

Secrétaire et rédacteur: Jean-François Martin, Saules 9, 1800 Vevey, 021 944 56 71, redaction@frsc.ch

Membres:

Pierre Aguet, St-Légier 13, 1800 Vevey, 021 921 97 71, pierre.aguet@bluewin.ch

Rémy Cosandey, Léopold-Robert 53, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032 913 38 08, cosandeyremy@hispeed.ch

Edouard Dommen, Mollies 100, 1293 Bellevue, 022 774 18 84, edommen1@worldcom.ch

Ginette Duvoisin, 1423 Villars-Burquin, 024 445 18 42, duvoisin.g@bluewin.ch

Roger Saugy, Fontadel 37, c.p. 349, 1008 Prilly, 021 625 24 53, r.saugy@bluewin.ch

Bertrand Zweifel, Midi 5, 1800 Vevey, 021 921 68 55, zweif@freesurf.ch

Les membres du
comité sont à votre
disposition pour
toute information

L'AGCS: approche institutionnelle

M. Pauletto s'exprime en tant que haut fonctionnaire fédéral, et non comme idéologue ou homme politique. Il le fait avec une précision et un calme louables dans une assemblée qui, il faut le dire, ne lui est pas vraiment acquise!

L'Accord général sur le commerce des services (AGCS), élaboré dans les années 90 et ratifié par 148 Etats, dont la Suisse, constitue l'un des trois piliers de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), aux côtés de l'agriculture et de l'industrie. Son objectif est commercial: favoriser les échanges entre prestataires et consommateurs de services. L'accord recouvre tous les services. Les divers services (p.ex. assurances, transports, santé, éducation, eau...) font l'objet de négociations séparées et bilatérales entre les Etats. L'AGCS est renégocié périodiquement. Un nouveau cycle de négociations a débuté en 2000 «en vue d'élever progressivement le niveau de libéralisation du commerce international des services».

La négociation se fait sur deux axes:

-ouverture des marchés vers l'extérieur: diminuer les obstacles quantitatifs (contingents etc.) et qualitatifs (juridiction des entreprises etc.),

-obligation de traiter les prestataires étrangers de la même manière que les prestataires nationaux.

Les discussions ont lieu par offres et requêtes des divers pays. Notre pays, pour sa part, s'est adressé à 55 pays environ; il ne s'est pas tourné vers les pays peu développés.

La ligne du Conseil fédéral est celle-ci:

-pour les requêtes, il se tourne essentiellement vers l'Union européenne et se concentre sur les services à haute valeur ajoutée: le secteur financier, réassurances, émission de titres bancaires etc.; le secteur des transports et du commerce

de marchandises, inspectorat, analyses de fret etc; d'autres secteurs tels que le transport aérien (Gate Gourmet, etc.) et celui, important, de l'hôtellerie;

-pour les offres, toutes les requêtes reçues sont examinées sur la base de trois priorités: ce qui pourrait rendre la Suisse plus attractive pour les entreprises étrangères (p.ex. les arbitrages économiques), les mesures visant à la suppression de mesures obsolètes (p.ex. les clauses du besoin, dont l'usage est en recul), et l'examen des services publics.

Dans le domaine des services publics, la ligne affirmée dès le début est de s'en tenir toujours à la législation fédérale, cantonale, communale, qui sert de plancher et de ligne directrice. Il existe plusieurs systèmes de services publics dans notre pays: éducation, santé, télécoms, poste, transports, etc. Dans chacun de ces domaines, les fonctionnements diffèrent. C'est le système appliqué chez nous qui est la référence. S'il permet de prendre un engagement, on le prend, sinon pas. P.ex., dans le domaine des télécoms, nous sommes allés assez loin: si demain un opérateur étranger veut s'établir en Suisse, rien ne l'en empêchera.

S'agit-il de «marchandiser les services publics?» M. Pauletto indique que la Suisse suit une ligne claire, celle de notre propre politique nationale. P.ex. dans le domaine de la poste, c'est notre droit et notre souveraineté internes qui sont appliqués. Nous ne sommes pas déterminés par l'OMC. Dans un seul cas, il a fallu modifier une législation à cause d'une négociation: celui de l'établissement d'une banque étrangère sur notre territoire. Concernant la législation sur le travail (droits sociaux, salaires, conditions d'embauche), notre législation n'est pas remise en cause. Quid de l'eau potable dont on parle beaucoup? on n'entre pas en matière; elle n'est pas comprise dans nos négocia-

tions. Cependant, la collecte, la purification et la distribution de l'eau sont considérées par la Suisse non comme des services mais comme des opérations industrielles. Pour l'Europe, ce sont des services (p.ex. Vivendi). Le sujet est donc peut-être plus ouvert qu'il n'y paraît.

M. Pauletto conclut en rappelant que nous ne sommes pas engagés seulement dans le cadre de l'OMC, nous le sommes aussi dans plusieurs autres institutions et traités. Si, d'aventure, un opérateur étranger entendait agir sur notre territoire de manière contraire à notre éthique (p.ex. travail des enfants) et si nous ne pouvions pas nous défendre par la voie de l'OMC, nous pourrions le faire par la voie d'autres conventions (le BIT, p.ex.). Cependant, force est de reconnaître que dans le cadre de l'OMC il existe des pénalités, alors que dans les autres institutions ce n'est pas le cas.

Dans la discussion qui a suivi, M. Pauletto a précisé :

-que la position du Conseil fédéral ne consiste pas à vouloir tout privatiser,

-que, considéré malheureusement comme peu transparent, le Seco publie pourtant régulièrement ses déterminations sur son site internet. Cependant, il doit s'exprimer dans un langage administratif qui ne plaît guère! La presse semble préférer les textes, ressentis comme plus médiatiques, des opposants à la libéralisation.

(notes de Bertrand Zweifel)

Christian Pauletto, chef du secteur «Politique et commerce des services» du Seco (Secrétariat fédéral à l'économie)



Ounsi el-Daif :

Privatisation d'une société, un jeu dangereux?

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a fêté ses 10 ans l'année dernière. Dix années d'accélération des politiques de libéralisation et de mondialisation de la finance. Un coup d'oeil à l'évolution du monde durant ces 10 années fait froid dans le dos: accroissement de la pauvreté dans le monde, accroissement des inégalités Nord-Sud ainsi qu'à l'intérieur des pays. La Suisse participe activement à cette mondialisation, que ce soit en signant des accords de libre-échange ou au niveau des politiques nationales; ainsi aujourd'hui 70% de la population suisse se partagent 6% des richesses, alors que 5 petits pourcents en accumulent 60% (1)!

L'OMC a été créée à la suite de négociations qui ont abouti en 1994, elle a été ratifiée par une centaine de pays dont la Suisse en 1995 (2). Peu de gens savent que les Accords qui la constituent (3) ont tous été ratifiés en même temps que l'adhésion. Celui qui nous intéresse ici, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) précise dès son préambule que son ob-

jectif est «d'obtenir sans tarder une élévation progressive des niveaux de libéralisation du commerce des services (...» (4). Ainsi le principe de la libéralisation est acquis, signé et ratifié, les négociations qui se déroulent à l'OMC actuellement ne portent que sur le calendrier (quel secteur sera libéralisé, quand). Or l'expérience prouve que la libéralisation d'un secteur est toujours synonyme, dans les années qui suivent, d'une privatisation du service public dans ce secteur.

La possibilité que le développement mondial et le bien

commun ne passent pas par la libéralisation du commerce et la privatisation des services n'est donc même pas évoquée. C'est une attitude que l'on retrouve à la lecture de publications du Conseil fédéral ou du Secrétariat à l'économie (Seco) sur le sujet. Ainsi le Conseil fédéral écrit-il que la législation suisse étant libérale, on peut la fixer par des Accords internationaux (5). Ce que le Conseil omet de dire c'est que tout secteur engagé dans le cadre de l'AGCS est verrouillé de fait, et que le retour en arrière est impossible puisqu'il faut toujours offrir une compensation équivalente au secteur retiré (6).

Pour tout secteur de service ouvert, de nombreuses clauses abolissant la possibilité de mener une politique publique s'appliquent: on citera l'impossibilité de limiter la quantité de service fourni, d'imposer des restrictions à l'investissement et au commerce, d'appliquer des critères environnementaux ou sociaux «plus restrictifs que nécessaire». Ainsi des normes anti-pollution ou des limitations sur le temps de travail ont déjà été considérées comme telles par l'Organe de règlement des différends (ORD, instance juridique de l'OMC, en pratique la seule juridiction internationale ayant un pouvoir coercitif).

Les portées de l'Accord sont telles, et il est tellement représentatif d'un délire ultralibéral de transformation de toute activité humaine en marchandise vendable, de mise en concurrence de réalités sociales et économiques très différentes, qu'un mouvement de résistance de grande ampleur s'est développé depuis de nombreuses années au niveau mondial. En particulier de nombreuses communes, voyant leurs compétences directement concernées, se sont déclarées symboliquement «hors AGCS», ces communes se sont déjà rencontrées à Liège en 2005 et se rencontreront fin 2006 à Genève. De nombreuses organisations et des milliers de personnes

mènent cette campagne aux côtés des communes, parmi elles les militant-e-s d'ATTAC s'impliquent très activement dans la diffusion de l'information. Ils et elles utilisent en particulier cet accord pour expliquer la direction que prend la mondialisation néolibérale aujourd'hui. En effet c'est bien toute la philosophie libérale qui est contenue, une philosophie où chaque activité doit être ramenée à un coût et est évaluée selon sa rentabilité...

La lutte est donc vitale et nécessaire, chacun-e avec ses moyens peut y participer, en militant, en votant, en débattant, en informant, en consommant... Ou plutôt sans consommer, car on arrive à un stade où le fait ne pas pas commettre un acte marchand est devenu un acte militant!

Ounsi El-Daif



Ounsi El Daif, coordinateur de la campagne d'ATTAC Suisse contre l'AGCS

(1) Rapport du département fédéral des finances *Répartition de la richesse en Suisse*, 14 juin 2004.

(2) Aujourd'hui 149 membres et plusieurs dizaines de pays en cours d'accession.

(3) Entre autres l'Accord sur l'agriculture (AoA), l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle liés au commerce (ADPIC), l'Accord sur l'accès au marché des marchandises non agricoles (NAMA), ...

(4) Texte de l'Accord ainsi que de nombreux documents et liens utiles sur www.suisse.attac.org (rubrique Campagne OMC/AGCS).

(5) *Rapport du Conseil fédéral sur les négociations à l'OMS/AGCS et les dérogations dans le domaine des services publics et du système de subvention*. Décembre 2005. Autres documents allant dans ce sens sur www.seco.admin.ch

(6) Ainsi l'Assurance maladie est actuellement sur la liste des offres de la Suisse; si l'initiative «pour une caisse maladie unique et sociale» passe après l'ouverture de ce secteur sous le régime AGCS, il sera impossible de limiter le nombre de prestataires de service (art. 16.2).

Option préférentielle pour les pauvres ?

Des 150 membres de l'OMC, 73 comptent parmi les pays les moins avancés (PMA). Ceux-ci ont peu à exporter et le peu qu'ils ont est souvent bloqué par le protectionnisme de pays avancés, à l'instar du coton. Les PMA comptent en revanche parmi leurs ressources une main-d'œuvre abondante qui ne cherche qu'à travailler. Le mode 4 de l'AGCS traite justement de services qui ne peuvent être fournis en commerce international que dans le pays du client. Ses inventeurs imaginaient des cadres de transnationales qui allaient porter aux sauvages la bonne parole du néolibéralisme. Au grand dam des pays développés, les PMA

en revanche y ont trouvé une porte ouverte à l'exportation de main-d'œuvre.

Le Bureau quaker auprès des Nations Unies à Genève (QUNO), animé par l'option préférentielle pour les pauvres partagé avec de nombreuses Églises, soutient les efforts des PMA pour défendre leurs arguments dans les négociations de l'AGCS. Il reconnaît toutefois que les aspirations des demandeurs d'emploi des PMA entrent en concurrence avec celles, identiques, des chômeurs des pays développés. Comment réaliser équitablement l'option préférentielle pour les pauvres en respectant les besoins de ces deux catégories de dému-

nis? Pour les quakers, la solution ne peut s'atteindre que par le biais du dialogue entre elles. Dans cet esprit le QUNO offre si on le lui demande d'organiser à Genève une rencontre de négociateurs des PMA à l'OMC avec des représentants des communes hors AGCS, voire de syndicats, d'Églises ou d'autres institutions qui défendent les travailleurs et chômeurs suisses.

(notes de Edouard Dommen)



Martin Watson, du bureau quaker auprès de l'ONU

Pascal Lugon et Denis de la Reussille

Préserver le contrôle démocratique



Pascal Lugon, syndic de Romainmôtier

De plus en plus de communes en Suisse se déclarent «zone hors AGCS». Pour comprendre le sens de cette résistance, un syndic vaudois et un maire neuchâtelais avaient été invités à exprimer les craintes des autorités et de la population de leur commune.

Pascal Lugon a souligné que la municipalité de Romainmôtier était confrontée à différents problèmes liés à sa situation périphérique: fermeture de la poste et de la ma-

ternité la plus proche (Saint-Loup), éloignement des centres d'activités. Elle a commencé à s'inquiéter du flou de l'AGCS à la suite d'une émission de la radio. Elle a pris conscience qu'il fallait s'informer, ouvrir le débat, améliorer le dialogue. Résultat: elle s'est proclamée «zone hors AGCS» et a bien joué son rôle de résistance digne du village d'Astérix! Pour le syndic de Romainmôtier, service public doit être synonyme de solidarité. Interpellé, le Conseil fédéral dit: «On va vous expliquer.» Nous répondons au Seco: «Nous avons compris mais nous ne sommes pas d'accord avec vous.»

Denis de la Reussille a rappelé que le Conseil général du Locle avait voté le 24 février 2005 une résolution par laquelle la ville se proclamait «zone hors AGCS», en ce sens qu'elle s'oppose aux dispositions de l'AGCS qui l'obligeraient à libéraliser ou à privatiser des services publics communaux qu'elle considère devoir rester propriété publique et sous contrôle citoyen. La gauche ayant obtenu l'appui de l'UDC et quelques élus de

droite s'étant abstenus, on est ainsi sorti du traditionnel cli-vage gauche-droite. Les quelques opposants libéraux ont relevé qu'une telle résolution ne servait à rien. «Ça sert, a souligné Denis de la Reussille, à contrecarrer la politique actuelle qui vise à privatiser tous les secteurs de l'activité humaine. Tout n'est pas que marchandise. La santé et la formation notamment doivent rester aux mains du secteur public, ce qui en permet un contrôle démocratique.»

Le maire du Locle a encore relevé que la plupart des communes qui se sont déclarées «zone hors AGCS» sont périphériques et qu'elles souffrent plus que les autres de la situation économique. Il a conclu en dénonçant le mépris avec lequel le Conseil fédéral a répondu à cette résolution.

Ces deux témoi-

Denis de la Reussille, président du Locle



gnages ont été suivis d'un large débat au cours duquel est ressortie la très mauvaise communication du Conseil fédéral et de ses services: en dehors du monde politique, personne ne sait ce qu'est l'AGCS et ses véri-

tables objectifs. Deux affirmations sont constamment revenues:

1) l'AGCS représente de l'argent à gagner pour les riches et un grave risque de démantèlement des services publics;

2) les négociations se déroulent dans le plus grand secret et il y a un gros déficit de débat démocratique.

(notes de Rémy Cosandey)

La réunion des socialistes chrétiens du 4 février: une zone hors AGCS...



Épilogue

Patatras!

Le représentant du Seco, Christian Pauletto, convaincant, nous a assuré que l'OMC ne pouvait rien imposer au pays qui soit contraire aux engagements internationaux auxquels la Suisse a souscrit ni à nos lois et règlements.

Et patatras! la semaine suivante déjà, l'OMC im posait à notre voisin, l'Union européenne, l'obligation d'ouvrir le marché aux OGM, malgré le principe de précaution inscrit dans des conventions internationales, des lois et règlements nationaux et surtout à l'encontre de la volonté de la grande majorité de la population.

La crédibilité des autorités fédérales en prend un sale coup; les participant-e-s à notre journée qui avaient été lénifiés un moment le samedi se retrouvent convaincus que la méfiance qu'exprime le mouvement des communes hors AGCS se justifie entièrement.

Edouard Dommen

André Gide, chrétien sans le savoir

Dans les «Nouvelles Nourritures», André Gide a écrit:

«Il y a sur la terre de telles immensités de misère, de détresse, de gêne et d'horreur que l'homme heureux n'y peut songer sans prendre honte de son bonheur. Et pourtant ne peut rien pour le bonheur d'autrui celui qui ne sait être heureux lui-même.»

Je sens en moi l'impérieuse obligation d'être heureux. Mais tout bonheur me paraît haïssable qui ne s'obtient qu'aux dépens d'autrui et par des possessions dont on le prive (...). Pour moi, j'ai pris en aversion toute possession exclusive; c'est de don qu'est

fait le bonheur, et la mort ne me retirera des mains pas grand-chose. (...)

Mon bonheur est d'augmenter celui des autres

J'ai besoin du bonheur de tous

Pour être heureux.»

En lisant cela, je dois avouer que je ne me souviens pas d'avoir trouvé de pensée aussi élevée et aussi proche du message de Jésus chez les écrivains qui se réfèrent au christianisme. Gide a aussi écrit: *«Le sourire moqueur d'un homme riche me laisse indifférent mais le regard d'un misérable me transperce le coeur.»*

Pourquoi Gide s'est-il senti exclu des religions chrétiennes, tant catholique que protestante? Sans rien pouvoir affirmer, je suppose que c'est à cause de leur condamnation de l'homosexualité, que les Eglises justifiaient à l'époque par certains passages de la Bible.

Dans l'Ancien Testament (Lévitique 20,13), nous lisons: *«Si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, ils ont fait tous deux une chose abominable. Ils seront punis de mort, leur sang retombera sur leur tête.»*

Dans le Nouveau Testament,

Fédération romande des socialistes chrétiens

Qui sommes-nous ?

- Des militant-e-s et sympathisant-e-s du parti socialiste, des autres partis de gauche, des syndicats et des organisations luttant pour la justice sociale.

- Des chrétien-ne-s convaincu-e-s que leur foi et leur espérance les engagent à lutter pour la Justice, la Paix et la sauvegarde de la Création.

- Des croyant-e-s cherchant à approfondir leur foi et à la mettre en pratique.

- Des croyant-e-s désirant promouvoir leurs convictions au sein des Eglises et des organisations de gauche.

Nos activités

- Publication de notre bulletin «L'Espoir du Monde», fondé en 1908, porte-parole de nos idées et de nos réflexions.

- Organisation de journées de rencontre sur un thème particulier.

- Communiqués de presse défendant une position socialiste-chrétienne lors de votations.

- Mise à disposition d'orateurs pour des groupes, paroisses, partis, syndicats, ..., souhaitant réfléchir à la problématique foi - engagement social ou politique.

- Selon les possibilités de nos membres, réunion de groupes locaux et régionaux.

Nos objectifs

(Article 3 des statuts)

La FRSC poursuit les buts suivants :

- elle porte un regard chrétien sur le socialisme, au sens large du terme,

- elle ouvre des débats sur l'éthique et la spiritualité,

- elle propose un soutien critique à la réflexion et à l'action des Eglises et des mouvements de gauche,

- elle recherche et encourage le débat avec les chrétiens non socialistes ainsi qu'avec les socialistes non chrétiens,

- elle contribue à la réflexion des membres dans le domaine de la spiritualité et de la cohérence personnelle.

Paul condamnait l'homosexualité (Romains 1, 26-27): *«C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions infâmes, car leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature et de même les hommes abandonnant l'usage naturel de la femme se sont enflammés dans leurs désirs les uns pour les autres en commettant homme avec homme des choses infâmes.»*

Jésus nous a enseigné à ne pas juger ni condamner et à pardonner; mais y a-t-il quelque chose à pardonner?

Les progrès de la génétique permettent à certaines personnes de penser que l'homme et la femme ne sont pas plus responsables de leur orientation sexuelle que de la couleur

de leurs cheveux. Si cette hypothèse devait se confirmer, les Eglises chrétiennes seraient obligées de revoir leur attitude.

L'important pour moi est que cette pensée de Gide exprime la raison qui m'a fait adhérer au Parti socialiste et lutter contre la société capitaliste qui construit le bonheur de quelques-uns sur la misère de la plus grande partie de l'humanité, en la privant du bonheur auquel elle aurait droit. Cette société violente et catholique, comme le disait Jaurès, *«porte en elle la guerre comme la nuée porte l'orage»*.

A tous les socialistes chrétiens, je demande de méditer cette pensée.

François Courvoisier,
ancien député PSGe

Les «Neue Wege» ont cent ans

Après «L'Essor», dont nous avons évoqué l'anniversaire dans notre dernier numéro, et un peu avant «L'Espoir du Monde» fondé en 1908, nos amis alémaniques fêtent cette année le centième anniversaire de leur revue «Neue Wege».

«Voies Nouvelles» a d'ailleurs été le titre de notre propre publication, entre 1918 et 1947, ce qui témoigne de l'intérêt que portaient les socialistes chrétiens romands aux idées de Leonhard Ragaz. Le célèbre théologien, socialiste et pacifiste, alémanique est en effet parmi les fondateurs des «Neue Wege» dont il a

été le rédacteur jusqu'à sa mort en 1945.

Remarquée pour ses prises de position en faveur des grévistes de 1918, mais aussi contre l'adhésion à la IIIe Internationale communiste, son antifascisme farouche lui a valu les «honneurs» de la censure militaire pendant la seconde guerre mondiale. Le leitmotiv du fondateur, *«Le Royaume de Dieu et sa Justice pour la Terre»*, est aujourd'hui encore revendiqué par le rédacteur actuel, Willy Spieler, à l'oeuvre depuis 1977.

Mensuelle, et riche à chaque fois d'une quarantaine de

Echos



La première et la dernière couverture des «Neue Wege»

pages denses, la revue touche à de nombreux domaines: politique et théologie évidemment, mais aussi histoire, philosophie et arts. De quoi nous faire envie...

Il faut bien reconnaître que les liens que les socialistes chrétiens romands entretiennent avec leurs homologues alémaniques, qui préfèrent l'appellation de socialistes religieux, sont aujourd'hui ténus. Mais cela est principalement dû à des problèmes de disponibilité. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de les retrouver au printemps dernier à l'occa-

sion de la venue de Mgr Gaillot à Berne.

«L'Espoir du Monde» est aujourd'hui heureux de souhaiter un bon anniversaire à sa soeur aînée !

J.-F. Martin

On peut trouver les «Neue Wege» sur <http://neuewege.ch>

Pour toute information: Willy Spieler, Butzenstrasse 27, 8038 Zürich, 01 482 91 17, spieler@goldnet.ch

Des chiffres

et

des lettres

Forêts menacées

Au détour d'un article, certains chiffres nous donnent le vertige. Dans son dernier éditorial, Willy Randin de Nouvelle Planète, nous dit l'importance des valeurs indiennes pour sauver l'Amazonie. Dans 24 ans, selon les experts américains, 40 % de cette forêt aura disparu. Il y a trente ans, 12 % des

terres immergées étaient encore couvertes de forêt. Depuis lors, soit en trente ans, la moitié a été détruite. Chaque année, 164'000 km² sont anéantis, soit une surface égale à celle de la Grande-Bretagne. Une surface grande comme un terrain de football disparaît toutes les 2 secondes.

Sommes-nous toujours conscients que c'est le système capitaliste, soit celui qui met la cupidité, la recherche du profit immédiat et sa maximisation au pinacle des grandes valeurs, que c'est bien ce système qui est en train de rendre invivable «notre magnifique planète bleue»?

Pierre Aguet

A nos lecteurs

Ce numéro vous parvient avec un bulletin de versement qui vous permettra de renouveler votre cotisation à la Fédération romande des socialistes chrétiens (fr. 40.-, abonnement compris) ou l'abonnement seul (fr. 20.-).

Nul besoin de vous rappeler que nous avons besoin de votre soutien, notre journal ne bénéficiant d'aucune subvention ou faveur postale. Merci de faire de la publicité autour de vous. Le rédacteur (021 944 56 71) tient à disposition des exemplaires du journal à distribuer à d'éventuels lecteurs. Nous savons que les chrétiens engagés sont nombreux dans les partis de gauche et les syndicats et que beaucoup de paroissiens ont le coeur du même côté que nous...

Le Comité romand

adresser à M. Didier Rochat, Ste-Hélène 26, 2000 Neuchâtel (ou info@frsc.ch)

- Je souhaite m'abonner à l'Espoir du Monde (1 an/4 numéros: fr. 20.-) et je verse la somme de fr. 20.- au CCP 10-16048-6, Féd. rom. des socialistes chrétiens, Lausanne.
- Je souhaite devenir membre de la Fédération romande des socialistes chrétiens et je verse la somme de fr. 40.- (abonnement compris) au CCP 10-16048-6, Féd. rom. des socialistes chrétiens, Lausanne.
- Je souhaite davantage d'informations et vous prie de me contacter.
- Je souhaite recevoir quelques exemplaires de L'Espoir du Monde pour les distribuer autour de moi.

Remarques:

Nom, prénom:

Adresse:

Tél.:

E-mail:

Date et signature:

Sommaire du n° 126

Notre journée du 4 février 2006

1. Le bien commun ne passe pas par l'AGCS (J.-F. Martin)
2. Méditation: La Solidarité est le nouveau nom de la Paix
3. Christian Pauletto: L'AGCS, approche institutionnelle
4. Ounsi El Daif: Privatisation d'une société, un jeu dangereux
5. M. Watson: Option préférentielle pour les pauvres?
5. Pascal Lugon et Denis de la Reussille: Préserver le contrôle démocratique
6. Patatras (E. Dommen)
6. André Gide, chrétien sans le savoir (F. Courvoisier)
7. Les «Neue Wege» ont cent ans (J.-F. Martin)
8. Forêts menacées (P. Aguet)

L'Espoir du Monde

ISSN 0014-0732

anciens titres:

«Voies Nouvelles» 1918-1947

«Le Socialiste-Chrétien» 1947-67

Editeur:

Fédération romande des socialistes chrétiens (www.frsc.ch)
Président: Didier Rochat,
Ste-Hélène 26, 2000 Neuchâtel
info@frsc.ch

Rédacteur: Jean-François Martin,
Saules 9, 1800Vevey,
redaction@frsc.ch

Administration: Georges
Nydegger, Falquets 15, 1223
Cologny

Imprimerie: Journal de Sainte-Croix et environs, 1450 Sainte-Croix

Abonnements:

Fr. 20.- (1 an / 4 numéros)
Fr. 40.- (y c. cotisation à la FRSC)
CCP 10-16048-6, Féd. rom. des
Socialistes chrétiens, Lausanne

